

# Chapitre 17

## Voyages éducatifs à l'étranger



« Le monde est un livre, et ceux qui ne voyagent pas n'en lisent qu'une page. »  
Saint Augustin [traduction]

Ce chapitre aide les administrateurs de l'éducation internationale à planifier des voyages à l'étranger qui maximisent l'apprentissage et réduisent les risques au minimum. Il décrit certaines des pratiques exemplaires recommandées à tous les voyageurs. Il souligne également les pratiques exemplaires destinées aux éducateurs qui accompagnent les élèves mineurs.

### En quoi consistent les voyages éducatifs?

Les voyages organisés par les autorités scolaires de l'Alberta doivent avoir une vocation éducative. Contrairement aux vacances, dont le but est de se divertir, les voyages éducatifs ont pour objectif d'inciter les participants à observer, à émettre des hypothèses, à faire des recherches, à réfléchir et, en fin de compte, à apprendre.

Nous apprenons 10 % de ce que nous lisons, 20 % de ce que nous entendons et... 80 % de ce que nous vivons.

William Glassner

### Pourquoi est-ce important?

Lorsque nous voyageons, nos attentes par rapport à notre destination sont influencées par ce que nous voyons à la télévision, lisons dans les livres, les journaux ou sur Internet, et par ce qu'on nous dit. Toutefois, ces images et ces renseignements reflètent rarement la complexité des lieux et des cultures. Les programmes d'éducation internationale impliquant un voyage encouragent les participants à mieux comprendre les autres pays et les autres cultures grâce à une expérience authentique. Ils permettent également

aux participants de mieux comprendre le contexte mondial, soulignant les problèmes rencontrés par d'autres régions du monde et les questions auxquelles la planète dans son ensemble est confrontée.

## Par où commencer?

Les voyages éducatifs offrent aux élèves une occasion unique d'apprendre in situ. Ce type d'apprentissage offre des possibilités extraordinaires; il présente également des défis particuliers.

### Mise en garde

Les renseignements du présent chapitre concernant la gestion des risques visent à compléter les conseils des services juridiques et de gestion des risques des autorités scolaires. Les autorités scolaires doivent demander conseil à ces professionnels qualifiés et intégrer les protocoles de gestion des risques existants à leur planification de voyages.



## Planification en vue de l'apprentissage

La perspective d'un voyage à l'étranger – de découvrir un nouvel endroit, de respirer de nouvelles odeurs, de goûter de nouveaux plats et de parler une autre langue – est souvent fascinante et excitante, et, comme toute nouvelle expérience, elle deviendra à coup sûr une expérience d'apprentissage. Par exemple, les élèves n'ayant jamais mangé de véritable pizza italienne



remarqueront forcément que les pizzas en Italie sont assez différentes des pizzas nord-américaines. Mais comment approfondir l'apprentissage ayant lieu pendant le voyage à l'étranger de façon à ce qu'il dépasse la simple stimulation des sens? Il faut prévoir d'abord et avant tout la composante éducative du voyage.

### Établissement des objectifs éducatifs du voyage

Dans *Travel That Can Change Your Life: How to Create a Transformative Experience*, Jeffrey Kottler soutient que l'apprentissage et la prise de conscience suscités par les voyages n'arrivent pas par accident. Il ne suffit pas de se rendre dans un pays et d'attendre qu'il se passe quelque chose<sup>1</sup>. Nous devons plutôt créer des conditions suscitant apprentissage et réflexion. Les questions suivantes pourront vous aider à définir les objectifs éducatifs du voyage et à créer les conditions nécessaires à l'apprentissage.

- Pourquoi voulez-vous emmener ou envoyer les élèves à l'étranger? Que souhaitez-vous qu'ils retirent de leur voyage à l'étranger?
- Que peuvent-ils apprendre sur le sujet ou la matière pendant qu'ils sont au Canada? Qu'est-ce qu'ils peuvent apprendre seulement à l'étranger? Quelle valeur le voyage ajoute-t-il?
- En quoi consistera l'apprentissage à l'étranger?
  - Quelles activités encourageront et soutiendront l'apprentissage? De quelle façon ces activités se rattachent-elles aux programmes d'études de l'Alberta?
  - Dans quelle mesure la région visitée peut-elle rendre l'apprentissage plus difficile? Comment ces difficultés peuvent-elles être surmontées?
- Comment saurez-vous que l'apprentissage a eu lieu? Quelles mesures pourrez-vous utiliser pour le savoir?

## Étude de cas

Une enseignante aimerait emmener ses élèves en France pour qu'ils découvrent les endroits étudiés lors des cours d'études sociales du secondaire deuxième cycle; p. ex., la crête de Vimy, Passchendaele, Verdun, la ligne Maginot, le château de Versailles à Paris et le Parlement européen à Strasbourg.

Elle en a d'abord parlé avec son administrateur et les représentants de l'autorité scolaire, et on lui a demandé de préparer une proposition abordant les questions indiquées ci-dessus. Voici un résumé de sa proposition :

1. Pourquoi voulez-vous emmener ou envoyer les élèves à l'étranger? Que souhaitez-vous qu'ils retirent de leur voyage à l'étranger?

J'aimerais que les élèves constatent de quelle façon le nationalisme et l'internationalisme ont façonné un pays autre que le Canada. La France est sans doute le berceau du nationalisme; elle fait également partie de l'Union européenne. À ce titre, c'est l'endroit idéal pour étudier ces deux sujets. Un voyage en France donnerait aux élèves l'occasion de constater les répercussions passées et présentes du nationalisme et de l'internationalisme sur la société française. Les élèves seront amenés à se demander si l'expérience française du nationalisme et de l'internationalisme est la même que l'expérience canadienne. Il leur sera également demandé de suggérer pourquoi il pourrait y avoir des différences.

Grâce à un voyage en France, j'espère que les élèves pourront :

- comprendre le rôle que les forces du nationalisme et de l'internationalisme ont joué pour définir la France et le Canada;
- expliquer pour quelle raison l'influence du nationalisme ou de l'internationalisme peut être différente ou similaire dans les deux pays;
- saisir la signification des lieux qu'ils visitent et être capables d'appliquer les leçons de l'histoire à la société contemporaine

2. Que peuvent-ils apprendre sur le sujet ou la matière pendant qu'ils sont au Canada? Qu'est-ce qu'ils peuvent apprendre seulement à l'étranger? Quelle valeur le voyage ajoute-t-il?

En Alberta, les élèves apprendront les concepts du nationalisme et de l'internationalisme. Ils se familiariseront également avec les exemples historiques et contemporains de chaque concept. Avant le voyage, les élèves auront à effectuer des recherches complémentaires sur les lieux qu'ils visiteront. Le voyage à l'étranger enrichira et élargira l'enseignement en classe. Tout au long du séjour, il sera demandé aux élèves de déceler les symboles et les influences du nationalisme et de l'internationalisme.

3. En quoi consistera l'apprentissage à l'étranger? Quelles activités encourageront et soutiendront l'apprentissage? De quelle façon ces activités se rattachent-elles aux programmes d'études de l'Alberta? Dans quelle mesure la région visitée peut-elle rendre l'apprentissage plus difficile? Comment ces difficultés peuvent-elles être surmontées?

Avant le départ, il sera demandé aux élèves d'effectuer des recherches sur des lieux particuliers. Dans chaque lieu visité, un groupe d'élèves fera un court exposé sur le résultat de ses recherches. Il sera demandé aux élèves de noter, dans un journal, leurs observations et leurs pensées sur le nationalisme et l'internationalisme en France et au Canada. En s'appuyant sur ces notes, ils auront à rédiger une étude comparative après le voyage (voir ci-dessous).

Voici certaines difficultés éventuelles concernant l'apprentissage à l'étranger.

- Les élèves pourront avoir du mal à s'adapter au cadre d'apprentissage, à la nouvelle culture, à la nourriture et au décalage horaire, ce qui pourrait les empêcher de se concentrer.
- Sans l'environnement structuré de la classe, il se peut que les élèves prennent l'apprentissage moins au sérieux.
- Les circonstances ou les retards imprévus peuvent nécessiter l'attention de l'enseignante.

Je réduirai ces distractions en choisissant des élèves ayant montré de l'intérêt pour le sujet et qui s'engagent à effectuer des recherches avant le voyage; en établissant les attentes et les conséquences en cas de mauvaise conduite dès le début du voyage; en sensibilisant les élèves à l'adaptation culturelle; en prévoyant suffisamment d'accompagnateurs pour les élèves; en faisant preuve de flexibilité et en profitant des retards ou des situations imprévues pour les transformer en occasions d'apprentissage.

4. Comment saurez-vous que l'apprentissage a eu lieu? Quelles mesures pourrez-vous utiliser pour le savoir?

Les présentations de groupe seront notées. La participation aux discussions de groupe sera notée et les journaux seront vérifiés vers la moitié du voyage. De retour en Alberta, les élèves auront comme devoir de préparer une étude comparative illustrant leurs connaissances des concepts du cours et leur application à la France et au Canada.



Les organisateurs de voyages peuvent consulter le chapitre 7 : Liens avec les programmes d'études, pour connaître les domaines qui ont un contenu international et interculturel explicite et pour trouver des idées sur la manière d'intégrer les thèmes mondiaux au programme. Pour de plus amples renseignements sur la préparation scolaire avant le voyage, ils peuvent également se reporter au chapitre 11 : Programmes d'échange d'élèves.

Si l'organisateur du voyage pense se rendre dans un pays en voie de développement, il lui est fortement recommandé de demander conseil à une agence ou à un organisme possédant de l'expérience dans l'accompagnement de jeunes dans ce pays. Pour une liste des agences et des organismes pouvant offrir des conseils, consultez le chapitre 18 : Organismes de soutien et aide proposée.

### Sélection d'une destination et recherches

Dans de nombreux cas, ce sont les objectifs éducatifs qui déterminent la destination. Toutefois, les organisateurs de voyages ont parfois le choix entre de nombreuses destinations. Par exemple, un voyage dont l'objectif consiste à donner l'occasion aux élèves de parler espagnol avec des locuteurs natifs offre de nombreuses possibilités.

Au moment de choisir une destination, pensez aux points suivants :

- Ce pays est-il une destination de voyage sûre? Le système politique du pays est-il stable? La destination présente-t-elle des menaces importantes pour la santé?
- Quand serait-il approprié de se rendre dans le pays? À quelle période de l'année le temps convient-il aux activités que vous avez prévues à l'étranger? Quelles fêtes ou célébrations nationales ou culturelles pourraient rendre le voyage difficile?
- De quel soutien les élèves disposeront-ils sur le terrain une fois à l'étranger? L'école ou l'autorité scolaire a-t-elle un partenaire dans le pays? Le pays compte-t-il une ambassade ou un consulat canadiens?

La liste suivante des ressources vous aidera à répondre à ces questions et à effectuer des recherches sur votre destination.

- Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) Canada constitue la principale source d'information pour les voyageurs canadiens. Son site Web (<http://www.voyage.gc.ca>) offre un portail unique contenant tout ce que vous avez besoin de savoir avant, pendant et après votre voyage. Il contient des profils de pays pour la plupart des pays du monde, des avertissements pour les voyageurs alertant les Canadiens quand les voyages sont considérés comme dangereux dans un pays donné, ainsi qu'un grand nombre de ressources touristiques, dont la plupart sont mentionnées plus loin dans ce chapitre.
- Les guides de voyage, comme *The Lonely Planet*, *Frommer's Travel Guide* ou *Fodor's Travel Guide*, offrent des renseignements détaillés sur un grand nombre de pays et de régions. De nouvelles versions de ces guides paraissent régulièrement. Assurez-vous de vous procurer la plus récente version.

- Le site Web de l'office du tourisme officiel du pays peut fournir des renseignements précieux aux visiteurs.
- Le chapitre 6 : Considérations culturelles, cible des ressources qui fournissent des renseignements sur les spécificités culturelles.

### Élaboration des plans de voyage et évaluation des risques

Les plans de voyage doivent être construits autour des objectifs d'apprentissage déterminés précédemment, bien qu'il soit possible d'ajouter des excursions supplémentaires. Un plan de voyage détaillé doit décrire le calendrier du séjour, du jour du départ jusqu'à la date du retour en Alberta. Il doit répondre aux questions : « Qui part? En quoi consiste le voyage? Quelle est la destination? Quand le voyage aura-t-il lieu? Quel est son but? Comment se déroulera-t-il? » Il doit également donner aux élèves et aux parents une idée de ce à quoi s'attendre s'ils décident d'y participer.

**CONSEIL** : Les voyages de groupe se déroulent inévitablement plus lentement que les voyages individuels. Au moment de chercher des itinéraires de vol, prévoyez plus de temps que d'habitude pour les correspondances ou pour passer la douane.

**CONSEIL** : Essayez de ne pas prévoir trop d'activités. Laissez du temps aux élèves pour qu'ils se remettent du décalage horaire et permettez-leur de profiter des endroits qu'ils visitent. En règle générale, il est approprié de passer dans un lieu une nuit par tranche de quatre heures qu'il a fallu pour arriver à destination.

Although international trips do not always go according to schedule, it is still important to have a detailed trip plan, as it helps organizers imagine the trip in greater detail and identify possible risks. It may also be worthwhile to consult with any school authority emergency plans that could affect the trip; e.g., cancellation or repatriation policies.

La ressource suivante pourra vous aider à évaluer et à minimiser les risques :

- Ray S. Leki. *Travel Wise: How to Be Safe, Savvy and Secure Abroad*, Boston, MA, Intercultural Press, 2008.

### Gestion de la logistique du programme

La planification d'un voyage à l'étranger (en particulier un séjour impliquant des jeunes) demande beaucoup de travail. Pour minimiser la charge de travail, certains organisateurs collaborent avec des organismes privés ou à but non lucratif, comme Visites éducatives – Rendez-vous Canada (faisant partie de la Société éducative de visites et d'échanges au Canada, la SEVEC). Avant d'accepter de travailler avec un organisme externe, les éducateurs ou les autorités scolaires devraient considérer les points suivants<sup>2</sup> :

- Depuis combien de temps l'organisme fait-il des affaires et propose-t-il des voyages destinés aux jeunes?

- L'organisme a-t-il souscrit une assurance de responsabilité civile et est-il cautionné légalement?
- Le plan de gestion des risques de l'organisme est-il en accord avec les politiques de l'autorité scolaire?
- Quelles mesures de protection financières sont en place pour protéger les clients?
- Que disent les anciens clients de cet organisme à propos de ses services?

Les renseignements suivants, ainsi que les sections indiquées à la fin de ce chapitre, visent à aider les éducateurs qui décident d'organiser eux-mêmes les voyages à l'étranger.

**CONSEIL** : Lorsqu'un élève souhaite prendre un vol différent de celui du groupe, demandez aux parents ou aux tuteurs de l'élève de signer une décharge indiquant qu'ils comprennent les risques associés au fait de voyager seul et qu'ils autorisent leur enfant à le faire. Un exemple de décharge se trouve à l'annexe 1 : Voyages éducatifs à l'étranger. Pour de plus amples renseignements sur les mineurs voyageant seuls, les parents doivent également être renvoyés à la page Web du MAECI « Les enfants et le voyage », à l'adresse [http://www.voyage.gc.ca/preparation\\_information/children\\_enfants-fra.asp](http://www.voyage.gc.ca/preparation_information/children_enfants-fra.asp).

### Publicité

Il existe différentes manières de promouvoir un voyage à l'étranger, notamment :

- en annonçant le voyage dans les journaux ou sur les sites Web des écoles;
- en mentionnant le voyage dans les annonces du matin;
- en présentant le voyage dans des classes ciblées;
- en organisant des séances d'information pour les élèves et leurs parents.

Vous trouverez d'autres idées dans les guides des programmes pour les enseignants de liaison, accessibles en ligne à l'adresse <http://www.education.alberta.ca/students/internationaleducation/studentexchange.aspx>.

### Financement

Le financement des voyages à l'étranger provient de plusieurs sources. Les élèves organisent souvent des collectes de fonds pour leur voyage; toutefois, dans certains cas, il se peut que des subventions soient disponibles. Pour de plus amples renseignements sur le financement, consultez le chapitre 8 : Financement.

### Sélection des accompagnateurs

En application de l'obligation de diligence d'une autorité scolaire, des accompagnateurs doivent voyager avec les élèves de moins de 18 ans pour veiller à leur santé et à leur sécurité tout au long du séjour. Au moment de choisir les accompagnateurs, pensez aux points suivants :



- Pour chaque accompagnateur proposé, assurez-vous de :
  - son expérience des voyages à l'étranger;
  - ses connaissances du pays et de la culture hôtes;
  - sa compréhension du processus d'adaptation culturelle;
  - son expérience dans la supervision des jeunes;
  - ses connaissances des premiers soins;
  - ses connaissances de l'objet du voyage.
- La taille du groupe – Il est recommandé de prévoir un accompagnateur pour six à douze élèves, en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment l'âge des élèves, la complexité de l'itinéraire, le type d'activités et la durée du voyage. Les politiques locales des autorités scolaires pour les excursions peuvent aider à déterminer un rapport élèves par accompagnateur adéquat.

Les accompagnateurs doivent être informés en détail de leurs responsabilités et des procédures à suivre dans les situations imprévues ou en cas d'urgence.

### **Séances d'orientation**

Les élèves prenant part à un voyage à l'étranger doivent être préparés à ce qu'ils vont vivre pendant leur séjour, les accompagnateurs doivent être informés de leurs responsabilités et les parents ont besoin de recevoir l'itinéraire du voyage et les coordonnées des personnes-ressources. Les séances d'orientation vous donnent l'occasion de présenter les renseignements concernant le voyage, de décrire les attentes en matière de comportement, de répondre aux questions et de préparer les participants pour un voyage à l'étranger. Les séances générales d'orientation incluent souvent les sujets suivants :

- logistique du voyage; c.-à-d. itinéraire de vol, logement, coordonnées dans le pays hôte, activités quotidiennes;
- documents de voyage; c.-à-d. passeports, visas, formulaires d'autorisation parentale et lettres de consentement (voir la rubrique Gestion de la logistique du voyage, à la page 257);
- renseignements sur le pays hôte; p. ex., information sur le climat, les spécificités culturelles;
- culture et adaptation culturelle; voir le chapitre 6 : Considérations culturelles;
- articles à emporter; p. ex., en gardant à l'esprit les activités d'apprentissage, les vêtements appropriés à la culture, les restrictions des compagnies aériennes relatives aux bagages;
- sécurité et santé en voyage (voir la rubrique Gestion de la logistique du voyage, à la page 257);
- coordonnées en cas d'urgence;
- comportement attendu et conséquences en cas de mauvaise conduite.

Étant donné le nombre de renseignements à communiquer lors des séances générales d'orientation, les organisateurs choisissent souvent d'en organiser plusieurs et de remettre aux élèves, aux parents et aux accompagnateurs un guide ou une trousse d'information à consulter plus tard. Un exemple de trousse d'information se trouve à l'annexe I : Voyages éducatifs à l'étranger.

Des séances spéciales d'orientation peuvent être requises pour les accompagnateurs afin de s'assurer qu'ils reçoivent de l'information concernant :

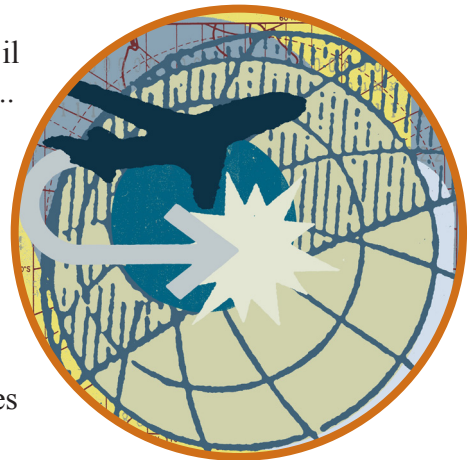
- l'état de santé ou les restrictions alimentaires des élèves;
- les protocoles de gestion des risques, y compris la façon dont les accompagnateurs travailleront ensemble pour s'occuper du groupe;
- les protocoles de gestion des crises, notamment comment procéder si un élève disparaît, perd son passeport ou tombe malade.

Les séances d'orientation pour les accompagnateurs permettent également à ces derniers de faire connaissance.

## Gestion de la logistique du voyage

Pour voyager en toute sécurité et sans complications, il est nécessaire de prévoir. Le guide *Bon Voyage, mais... a été élaboré par le gouvernement du Canada pour transmettre aux voyageurs des renseignements essentiels sur divers sujets liés au voyage*. Voici certains des sujets abordés dans *Bon Voyage, mais...* :

- les services consulaires disponibles à l'étranger pour les Canadiens;
- les démarches pour obtenir un passeport;
- les destinations pour lesquelles il faut un visa et les démarches pour en obtenir un;
- la façon de s'enregistrer auprès d'un consulat canadien à l'étranger et pourquoi il faut le faire;
- l'information pour les voyageurs canadiens ayant une double citoyenneté;
- les renseignements pour les voyageurs handicapés;
- la façon de protéger sa santé à l'étranger; p. ex., les endroits où se faire vacciner, la manière d'emballer les médicaments, ce qu'il faut demander au moment d'acheter une assurance-maladie complémentaire;
- la conduite dans un autre pays;
- les devises locales et l'accès à son argent à l'étranger;
- les impôts;
- les douanes.



Des points importants de *Bon Voyage, mais...* et d'autres publications Web et imprimées du gouvernement du Canada sont énumérés ci-dessous à titre d'information. Toutefois, nous recommandons fortement aux voyageurs de consulter *Bon Voyage, mais...* avant de partir. *Bon Voyage, mais...* peut être téléchargé gratuitement à l'adresse <http://www.voyage.gc.ca>. Un exemplaire imprimé se trouve également à l'annexe I : Voyages éducatifs à l'étranger.

### Services consulaires

Avant de quitter le Canada, familiarisez-vous avec les services offerts aux voyageurs canadiens par les bureaux du gouvernement canadien à l'étranger. Pour de plus amples renseignements, visitez la page Web du MAECI intitulée « Qui nous sommes et quel est notre rôle? », à l'adresse [http://www.voyage.gc.ca/about\\_a-propos/role-fra.asp](http://www.voyage.gc.ca/about_a-propos/role-fra.asp).

Le MAECI recommande que les Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger s'enregistrent dans une ambassade ou un consulat canadiens du pays hôte. De cette manière, les bureaux canadiens peuvent suivre et aider les Canadiens en cas de catastrophe naturelle ou d'agitation sociale, ou informer les voyageurs en cas d'urgence familiale au pays. Les voyageurs peuvent s'enregistrer en ligne auprès d'un bureau du Canada à l'étranger avant leur départ, sur le site Web du MAECI, à l'adresse <http://www.voyage.gc.ca>.

### Passeports

Les citoyens canadiens sont tenus d'avoir un passeport valable lorsqu'ils voyagent à l'étranger. Le passeport constitue le seul document d'identification légal accepté dans le monde entier. Pour faire une demande de passeport, visitez Passeport Canada, à l'adresse <http://www.ppt.gc.ca>.

Certains pays exigent que votre passeport soit valable pendant six mois après la date de votre arrivée. Si la date d'expiration de votre passeport se situe à l'intérieur d'un délai de six mois après votre départ du Canada, visitez la page Web du MAECI intitulée « Conseils aux voyageurs et Avertissements », à l'adresse [http://www.voyage.gc.ca/countries\\_pays/menu-fra.asp](http://www.voyage.gc.ca/countries_pays/menu-fra.asp), pour savoir si la règle des six mois concerne votre destination.

De nombreux élèves participant à un voyage scolaire se rendent à l'étranger et utilisent un passeport pour la première fois. Voici quelques conseils à partager avec eux pour la protection de leurs passeports :

- Faites des photocopies de la page d'identification de votre passeport. Laissez-en une à la maison et conservez l'autre à un endroit différent de l'original.
- Pour transporter votre passeport de la façon la plus sûre, rangez-le dans une ceinture porte-billets portée sous vos vêtements. Évitez d'ouvrir votre ceinture porte-billets dans un lieu public.
- Conservez votre passeport sur vous à tout moment. Ne le laissez pas dans votre chambre d'hôtel à moins que ce soit dans un coffre-fort sécurisé.

Les voyageurs doivent également tenir compte des conseils de Passeport Canada, à l'adresse <http://www.pptc.gc.ca/planification/index.aspx?lang=fra>, et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Canada, à l'adresse [http://www.voyage.gc.ca/preparation\\_information/passport\\_passeport-fra.asp](http://www.voyage.gc.ca/preparation_information/passport_passeport-fra.asp). Les résidents permanents (les immigrants habitant au Canada qui ne sont pas encore des citoyens canadiens) ne peuvent pas obtenir de passeport canadien. S'ils voyagent à l'extérieur du pays, ils doivent détenir une carte de résident permanent valable pour pouvoir revenir au Canada. Si sa carte de résident permanent expire lors de son séjour à l'étranger, le voyageur pourra se voir refuser l'entrée au Canada. Pour de plus amples renseignements sur la carte de résident permanent, visitez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada, à l'adresse <http://www.cic.gc.ca/francais/information/carte-rp/index.asp>.

### Visas

Un voyageur peut avoir besoin d'un visa pour entrer ou rester dans son pays de destination. Un visa est un document officiel habituellement placé dans le passeport. Le type de visa émis dépend de la raison du voyage de la personne. Les visas d'étudiant, de travail et de tourisme sont les plus courants. Il est conseillé aux voyageurs de communiquer avec l'ambassade ou le consulat étrangers appropriés ou avec leur agent de voyage pour savoir si un visa est requis pour se rendre dans le pays hôte. La page Web du MAECI intitulée « Représentants du Canada à l'étranger », à l'adresse <http://w01.international.gc.ca/cra-rce/index.aspx?lang=fra>, indique les ambassades et les consulats canadiens à l'étranger. Ces ambassades et ces consulats possèdent en général une page Web indiquant aux voyageurs canadiens les exigences éventuelles en matière de visas.

Si vous devez envoyer votre passeport dans une ambassade ou un consulat étrangers pour obtenir un visa, envoyez-le en courrier recommandé ou par messagerie pour pouvoir suivre son acheminement. Vous devrez peut-être inclure une enveloppe-réponse avec votre passeport pour que l'ambassade ou le consulat étrangers puissent vous renvoyer votre passeport et votre visa en toute sécurité.

Si un visa est requis, il est conseillé de le demander longtemps à l'avance. Les exigences et les durées de traitement des demandes de visa varient d'un pays à l'autre. Par exemple, un visa de tourisme pour la Chine peut prendre jusqu'à quatre semaines, tandis qu'un visa de tourisme pour la Corée peut prendre jusqu'à deux semaines plus le délai de livraison.

### Lettres de consentement

Lorsqu'ils voyagent sans leurs parents, les élèves mineurs doivent être munis d'une lettre de consentement. Une lettre de consentement leur accorde la permission parentale de voyager et identifie les personnes ayant leur responsabilité pendant le voyage. La présentation d'une lettre de consentement permet d'éviter les retards à l'immigration, car elle assure aux agents d'immigration que les accompagnateurs voyagent avec les mineurs en toute légalité et de bonne foi. Il est approprié de faire certifier les lettres afin que la validité des documents ne soit pas mise en doute. Pour de plus amples renseignements sur les formalités administratives requises pour les voyages avec des mineurs, consultez

*Bon Voyage, mais...* Un exemple de lettre de consentement se trouve sur le site Web du MAECI, à l'adresse [http://www.voyage.gc.ca/preparation\\_information/consent-letter\\_lettre-consentement-fra.asp](http://www.voyage.gc.ca/preparation_information/consent-letter_lettre-consentement-fra.asp). Un exemplaire de cette lettre se trouve également à l'annexe I : Voyages éducatifs à l'étranger.

### Questions de santé

Pour passer un bon séjour, il est essentiel de rester en bonne santé. Il est recommandé aux voyageurs de faire des recherches sur les questions de santé, comme les régimes d'assurance-maladie, les médicaments et l'immunisation, et de se préparer avant d'atteindre leur destination. Les voyageurs doivent avoir avec eux des documents relatifs à leur régime d'assurance maladie et à leur immunisation, ainsi que leurs ordonnances (p. ex., pour les médicaments). Il est également recommandé de laisser un exemplaire de ces documents à un proche ou à un ami au Canada en cas de perte, d'égarement ou de vol de ceux-ci.

- Assurance maladie

Étant donné que le coût des soins de santé est souvent beaucoup plus élevé à l'étranger qu'au Canada, il est recommandé d'acheter une assurance-maladie de voyage complémentaire. Le Régime d'assurance maladie de l'Alberta ne suffit pas à couvrir l'ensemble des coûts des soins de santé à l'étranger.

Si vous avez souscrit une assurance-maladie complémentaire auprès d'un fournisseur externe d'assurance maladie, comme Blue Cross, assurez-vous de comprendre ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas (vous trouverez un guide utile aux pages 7 et 8 de *Un bon départ : un guide santé à l'intention des voyageurs canadiens*; voir la page suivante). Dans certains cas, une assurance maladie complémentaire ne suffit pas et il faut souscrire une assurance-maladie de voyage complémentaire.

Le guide du MAECI, *Un bon départ : un guide santé à l'intention des voyageurs canadiens*, contient des conseils importants sur l'achat d'une assurance maladie de voyage et sur la façon de préserver sa santé à l'étranger. Un exemplaire du guide se trouve à l'annexe I : Voyages éducatifs à l'étranger. Vous pouvez le télécharger sur la page Web du MAECI intitulée « Publications », à l'adresse <http://www.voyage.gc.ca/publications/menu-fra.asp>.

- Médicaments

Au moment de mettre vos médicaments dans votre valise :

- Conservez tous vos médicaments dans leur contenant d'origine pour éviter tout problème à la douane.
- Prenez suffisamment de médicaments pour toute la durée de votre voyage.



Assurez-vous que vos médicaments sont légaux dans le pays hôte (p. ex., certains médicaments légaux au Canada ne sont pas autorisés dans d'autres pays); communiquez avec une ambassade ou un consulat canadiens dans le pays ou la région hôtes pour de plus amples renseignements. Les ambassades et les consulats sont indiqués sur la page Web du MAECI intitulée « Représentants du Canada à l'étranger », à l'adresse <http://w01.international.gc.ca/cra-rce/index.aspx?lang=fra>.

- Pour les médicaments sur ordonnance :
  - conservez une photocopie de l'ordonnance et laissez-en une autre chez un proche ou un ami au Canada;
  - apportez un mot du médecin expliquant votre état de santé et fournissant des renseignements sur le médicament prescrit;
  - munissez-vous d'une liste des appellations commerciales et des noms génériques des médicaments (des pays différents peuvent avoir des appellations commerciales différentes pour un même médicament);
  - conservez un certificat médical pour les seringues; p. ex., les aiguilles dans le cas du diabète.
- Immunisation

Parlez avec votre médecin ou consultez une clinique de médecine de voyage pour savoir si vous avez besoin d'une immunisation pour votre voyage. Prévoyez au moins six à huit semaines pour les immunisations requises, étant donné que certains vaccins peuvent nécessiter plusieurs doses. Les voyageurs peuvent se faire immuniser ou obtenir des recommandations en matière de vaccination dans les cliniques spécialisées dans la médecine de voyage.

Conservez un dossier de vos immunisations pour connaître leurs dates d'expiration ou le calendrier des vaccins de rappel.

L'Agence de la santé publique du Canada offre une liste de toutes les cliniques de médecine de voyage au Canada. Vous pouvez consulter la liste à l'adresse <http://www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/travel/clinic-fra.php>. Les services de santé de l'Alberta disposent de renseignements sur les vaccins dont les voyageurs peuvent avoir besoin pour partir à l'étranger. Pour de plus amples renseignements, visitez la page Web sur la santé des voyageurs, à l'adresse <http://www.capitalhealth.ca/EspeciallyFor/TravellersHealth/default.htm>.

### Argent

Pour voyager à l'étranger, il est recommandé d'emporter plusieurs méthodes de paiement. Voici les plus courantes :

- Espèces – Il est utile d'avoir un peu d'argent local lorsque vous arrivez à destination; toutefois, évitez de transporter de grosses sommes sur vous pendant que vous voyagez. Si vous n'avez pas le choix, utilisez une ceinture porte-billets et portez-la sous vos vêtements, autour de la taille ou du cou. Les devises locales peuvent être

achetées soit à votre banque, soit dans un bureau de change.

- Cartes de crédit – Visa et Mastercard sont les cartes de crédit les plus acceptées dans le monde. Les voyageurs devraient vérifier auprès de leur institution financière pour savoir si des frais supplémentaires leur seront facturés s'ils utilisent leur carte de crédit à l'étranger.
- Cartes de débit – De nombreux voyageurs utilisent leur carte de débit aux guichets automatiques et dans les magasins du monde entier. Il est recommandé aux voyageurs de choisir un numéro de NIP à 4 chiffres pour leur carte bancaire, car il s'agit de la longueur la plus largement utilisée. Les guichets automatiques acceptent généralement les cartes sur lesquelles figurent les symboles correspondants, c.-à-d. Interac, PLUS, Cirrus. Ces symboles figurent au verso de la carte et sur le devant du guichet automatique. Assurez-vous de vous adresser à votre banque pour savoir si des frais supplémentaires sont facturés lorsque vous utilisez votre carte de débit à l'étranger.
- Cartes Visa TravelMoney – Les cartes Visa TravelMoney sont un mélange de cartes de crédit et de débit. Il s'agit de cartes prépayées pouvant être utilisées comme carte de crédit pour les achats et pour retirer des espèces d'un guichet automatique Visa. La carte peut être rechargée de façon continue et elle convient parfaitement aux élèves qui voyagent à l'étranger, étant donné que leurs parents ou tuteurs peuvent recrediter leur compte de la maison. Vous pouvez vous procurer ces cartes dans la plupart des bureaux de l'Alberta Motor Association (AMA) à travers la province. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web de l'AMA, à l'adresse [http://www.ama.ab.ca/cps/rde/xchg/ama/web/travel\\_currency.htm#Visa\\_Travel\\_Money](http://www.ama.ab.ca/cps/rde/xchg/ama/web/travel_currency.htm#Visa_Travel_Money).

Si vous prévoyez utiliser votre carte de crédit à l'étranger, appelez la société émettrice de votre carte avant de partir et informez-la de votre destination et des dates de votre voyage en dehors du Canada. Si vous ne l'avertissez pas et si vous essayez d'acheter des marchandises dans un autre pays, il se peut que la société émettrice de votre carte présume que votre carte a été volée et bloque votre compte.



### Assurance de voyage

En plus de l'assurance maladie, les voyageurs peuvent décider de souscrire une assurance annulation et interruption de voyage ou une assurance bagages. Ces polices couvrent les dépenses engagées dans l'éventualité d'un retard du vol, d'une annulation du voyage ou du retard ou de la perte des bagages. L'assurance de voyage peut être contractée

auprès des agents de voyage, des sociétés émettrices de cartes de crédit ou des banques.

Si vous pensez souscrire une assurance annulation de voyage dans une agence de voyages, vous devez en général l'acheter en même temps que votre billet d'avion, ou immédiatement après.

### **Permis de conduire international (PCI)**

Si vous prévoyez conduire dans un autre pays (à l'exception des États-Unis), il est recommandé de vous procurer un permis de conduire international (PCI). « Le PCI est un permis spécial qui autorise les automobilistes à conduire dans des pays étrangers lorsqu'il est accompagné d'un permis de conduire en règle du pays d'origine<sup>3</sup>. » Les automobilistes peuvent se procurer un PCI dans les bureaux de l'Association canadienne des automobilistes (CAA). Pour de plus amples renseignements sur le processus de demande d'un PCI et pour trouver le bureau CAA le plus proche de chez vous, visitez le site Web de la CAA, à l'adresse <http://www.caa.ca/travel/travel-permits-f.cfm>.

La CAA recommande aux automobilistes qui se procurent un PCI de se familiariser avec le code de la route du pays hôte avant de conduire dans celui-ci. Ils devraient vérifier auprès de leur compagnie d'assurance pour savoir s'ils sont assurés lorsqu'ils conduisent dans un autre pays. Dans la négative, ils peuvent souscrire une assurance complémentaire auprès d'une agence de location de voitures.

Une liste de contrôle du voyageur comprenant ces derniers points et d'autres éléments logistiques se trouve à l'annexe I : Voyages éducatifs à l'étranger. Cette liste de contrôle peut également être téléchargée sur le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), à l'adresse [http://www.voyage.gc.ca/preparation/information/checklist\\_sommaire-fra.asp](http://www.voyage.gc.ca/preparation/information/checklist_sommaire-fra.asp).

## **Pendant le voyage**

Au cours d'un voyage à l'étranger, les élèves doivent être encouragés à remarquer les différences et les similitudes entre l'Alberta et le pays visité. Ces observations doivent être documentées. Par exemple, on peut demander aux élèves participants de tenir un journal, de contribuer à un blogue en ligne, de prendre des photos ou de remplir des feuilles de travail. Des exemples d'activités d'apprentissage sur le terrain se trouvent à l'Annexe I : Voyages éducatifs à l'étranger. Les élèves qui documentent leurs pensées et leurs observations sont plus conscients de ce qu'ils apprennent et sont mieux outillés pour réfléchir à leur apprentissage lorsqu'ils rentrent chez eux. Pour guider la réflexion des élèves pendant le voyage, les organisateurs peuvent aussi tenir des mini séances-bilans, qui permettent aux élèves de discuter de ce qu'ils ont vu ou fait chaque jour.

« Notre voyage prend fin et nous rentrons chez nous. Mais les choses semblent différentes. Il semble que nous ressortons grandis de nos voyages et que nos horizons se sont élargis. »

Dispenza, 2002 [traduction]



## Retour à la maison

Il est fortement recommandé aux organisateurs du voyage de diriger une séance-bilan pour faire le point avec les élèves après leur retour. L'objectif d'une séance-bilan consiste à poser aux élèves des questions approfondies pour pousser leur réflexion sur leur expérience à l'étranger. Qu'ont-ils aimé? Qu'est-ce qui ne leur a pas plu? Qu'est-ce qui était frustrant? Qu'est-ce qui était surprenant?

Le Gibbs Reflective Cycle à l'adresse [http://www2.hud.ac.uk/hhs/staffsupport/lqsu/files/Gibbs\\_Reflective\\_Cycle.pdf](http://www2.hud.ac.uk/hhs/staffsupport/lqsu/files/Gibbs_Reflective_Cycle.pdf), constitue l'une des façons de structurer une séance-bilan.

Pour prolonger l'expérience d'apprentissage ayant eu lieu à l'étranger, les organisateurs doivent également demander aux élèves de rédiger un rapport récapitulatif final à leur retour. Les rapports récapitulatifs représentent l'aboutissement de l'apprentissage des élèves. Ils permettent aux élèves d'assimiler leurs expériences et d'appliquer les connaissances acquises à l'étranger. Dans le cas de voyages annuels, les rapports récapitulatifs peuvent également servir à promouvoir le voyage de l'année suivante. Par exemple, les élèves peuvent présenter leurs expériences aux futurs participants ou au conseil d'administration de l'autorité scolaire.

Une fois le voyage terminé (c.-à-d. que le voyage à l'étranger, les activités de suivi et les devoirs sont terminés), les organisateurs doivent l'évaluer pour déterminer ce qui a bien fonctionné et ce qui devrait être changé si un autre voyage venait à être organisé. Idéalement, les pratiques exemplaires et les leçons apprises sont rassemblées dans un rapport qui peut être partagé avec d'autres éducateurs de l'école et de l'autorité scolaire.

### Exemple de rapport récapitulatif

En utilisant comme manuels scolaires leurs journaux, leurs photos et les courriels envoyés pendant leur voyage, les élèves doivent répondre à une série de questions à développement qui portent sur le programme et le contenu interculturel. Ils peuvent effectuer des recherches supplémentaires au besoin, mais ils sont encouragés à baser leurs réponses sur leurs expériences et leurs observations personnelles.

### Les sections suivantes de ce guide peuvent également vous être utiles :

Chapitre 6 : Considérations culturelles

Chapitre 7 : Liens avec les programmes d'études

Chapitre 11 : Programmes d'échange d'élèves

Annexe I :

- *Bon Voyage, mais...*
- *Un bon départ : un guide santé à l'intention des voyageurs canadiens*
- Liste de contrôle du voyageur
- Exemple de décharge pour les changements d'itinéraire
- Lettre de consentement parental

## Notes en fin de chapitre

1. Jeffrey A. Kottler, *Travel That Can Change Your Life: How to Create a Transformative Experience*, 1st ed. (San Francisco, CA: Jossey-Bass Inc., 1997).
2. Student and Youth Travel Association, *Travel Safety Tips*, [http://www.syta.org/fileadmin/editor\\_upload/pdf/safetytipsproof6-07.pdf](http://www.syta.org/fileadmin/editor_upload/pdf/safetytipsproof6-07.pdf) (Accessed August 5, 2010).
3. Canadian Automobile Association, “International Driving Permit,” <http://www.caa.ca/travel/travel-permits-e.cfm> (Accessed August 5, 2010).